



Assemblée générale de l'OPDS-RM

Procès-verbal

Jeudi, 22 juin 2017

Sous-sol de l'Église St-Jean-Berchmans, 5945 rue Cartier, Montréal

1. Ouverture

1.1. Proposition de l'ouverture

Le quorum est constaté à 10h24, 56 membres sont présents

***Il est proposé d'ouvrir l'assemblée générale annuelle de l'OPDS-RM du 22 juin 2017 à 10h24.

Proposé par Pierre Provençal MJC

Appuyé par Sylvie Lalonde MAG

Adopté à l'unanimité

1.2. Proposition des animatrices et de la secrétaire d'assemblée

***Il est proposé que Lucie Bastien et Marie-Christine Latte animent l'assemblée et que Marlon Eldon Martins effectue le secrétariat.

Proposé par Martin Corbeil MAG

Appuyé par Pierre Provençal MJC

Adopté à l'unanimité

1.3. Mot de bienvenue

Marie-Christine Latte souhaite la bienvenue aux membres et une journée agréable à toutes car l'assemblée générale est une grande journée. C'est un moment privilégié pour regarder ensemble ce qu'on a fait toute l'année. Nous sommes contentes que les membres soient présentes.

1.4. Lecture et adoption de l'ordre du jour du jeudi 22 juin 2017

Marie-Christine Latte lit l'ordre du jour de la présente assemblée.

Modifications : aucune

***Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposé par Nicole Moreau MAG

Appuyé par Normand Lapointe MJC

Adopté à l'unanimité

1.5. Lecture et adoption du procès-verbal du 16 juin 2016 et 22 septembre 2016

Marie-Christine Latte explique les procédures.

Raymond Bélanger effectue la lecture du procès-verbal du 16 juin 2016.

Marie-Christine Latte : est-ce que des personnes souhaitent intervenir?

Questions/ Commentaires/ modifications

Martin Corbeil MAG : j'aimerais faire une proposition par rapport au procès-verbal. J'aimerais ça quand on envoie les invitation par la poste, j'aimerais qu'on envoie en même temps les procès-verbaux aux gens. Comme

ça les gens vont avoir le temps de les lire. On va venir à l'assemblée générale avec, ce serait bien plus riche. J'aimerais ça que dans l'avenir le procès-verbal soit envoyé par la poste aux membres.

Marie-Christine Latte : Martin Corbeil MAG propose que les procès-verbaux soient envoyés par la poste à l'avance lors des prochaines assemblées générales.

Sylvie Lalonde MAG: appuie la proposition de Martin Corbeil MAG. Vous pourriez faire un envoi massif parce que normalement on devrait avoir les procès-verbaux avant l'assemblée générale. Je trouve que c'est trop long jusqu'à quatre heures.

Sylvie Tanguay MAG : quelqu'un qui a de la misère à lire, que peut-t'il faire? S'il ne sait pas lire, il fait quoi?

Marie-Christine Latte : Il y a une proposition sur la table. C'est un bon commentaire Sylvie. C'est pour ça qu'on le lit à voix haute. C'est sûr que ça prend un petit plus de temps mais c'est pour permettre aux gens qui ont de la difficulté à lire, que ce soit pour différentes raisons, de mieux pouvoir suivre. Cela permet de se rappeler si ça correspond à la journée de l'assemblée générale précédente. Je ne sais pas si ça répond à ta question?

Sylvie Tanguay MAG: oui, merci beaucoup.

Marie-Christine Latte : Martin Corbeil MAG a proposé d'envoyer les procès-verbaux par la poste à l'avance lors des prochaines assemblées générales et ça été appuyé par Sylvie Lalonde MAG, est-ce qu'il y a des personnes qui souhaitent intervenir sur la proposition?

Flora Martinez MAG : moi, je pense que ce serait juste nous qui va les envoyer parce que les autres organismes ils n'envoient pas par la poste le procès-verbal. En plus, est-ce que ne va pas coûter plus cher?

Marie-Christine Latte : oui, ça va coûter des timbres pour l'envoi postal, effectivement.

Martin Corbeil MAG : on pourrait eu même temps envoyer l'invitation et les procès-verbaux.

Lucie Bastien : ça ne serait pas le même, aussitôt qu'un truc est disproportionné, ça coûte plus cher qu'une enveloppe ordinaire.

Martin Corbeil MAG : comme l'a dit Sylvie, ceux qui ont une adresse de courriel, vous pourriez envoyer par courriel ; ceux qui en ont pas, à ce moment-là vous l'envoyez par la poste. Ça sauverait du temps dans l'assemblée. Moi, je trouve que c'est long.

Pierre Provençal MJC : ceux qui sont sur la rue Ontario pourrait y aller, ça éviterait la poste. Ceux sur Pie IX, eux autre aussi.

Gino Messier MAG : c'est bien beau d'envoyer par la poste mais qui va prendre le temps de le lire? Parce qu'il y a un coût, d'envoyer ça par la poste. Pensez-y bien.

Lyse Perreault MAG : si je le reçois par courriel, je n'ai pas d'imprimante, d'appareil. C'est pas tout le monde qui peut l'imprimer de la maison.

Irène Goupil MJC : si Poste Canada pouvait faire un don ?

Chantale Robillard MAG : je suis d'accord avec le monsieur, si on veut le lire, l'étudier on peut aller le chercher au local.

Martin Corbeil MAG : je ne dis pas d'envoyer ça par la poste à tous les membres ensemble au complet là... juste

à ceux qui vont venir à l'assemblée générale. Une autre idée, c'est qu'on fait un brunch normalement pour les actifs et actives; on pourrait peut-être donner à ce moment-là les procès-verbaux aux gens qui seront présents à l'assemblée générale, ça sauverait des timbres... faire avancer le processus.

Sylvie Lalonde MAG : je pense que tous les organismes ont un courriel et que ça serait bon que vous soyez à jour dans ce sens-là. Je reçois des fois des courriel et ils me disent toutes les activités et manifestations... ça développe l'esprit de militantisme, on sait ce qui se passe ...c'est pas si compliqué là. Je trouve que ça fidélise e membership parce que tu sais dans quelle place est la manif, c'est ça que fait le changement.

Sylvie (?) MAG : tous les conseils d'administration que j'ai assistés dans les OSBL lisaient tout le temps les comptes rendus... C'est comme une règle de fonctionnement de tout organisme.

Jean-Maurice Desmers MAG : il y a de plus en plus de personnes qui ont une tablette. Une tablette, ce n'est pas nécessaire de payer une fortune pour en avoir une. Il y en a qui veulent avoir leur document virtuel lors des assemblées... alors pensez à envoyer par courriel, déjà vous avez ce document dans vos ordi et ça élimine un bon nombre de publication papier et c'est vraiment fonctionnel.

Nicole Moreau MAG : moi je n'ai pas d'ordi, je n'ai pas de courriel.

Marie-Christine Latte : on a une proposition sur la table qui a été proposée et appuyée : envoyer le procès-verbal par la poste et/ou le rendre disponible au local, soit au brunch soit pour venir chercher en personne... la proposition initiale était par la poste.

Lucie Bastien : s'il y a des gens qui sont plus en faveur de la recevoir par courriel ou de venir la chercher au local vous votez contre la proposition puis après il y a quelqu'un d'autre qui fera une autre proposition y correspondant.

Marie-Christine Latte : donc, sur la proposition d'envoyer les procès-verbaux à l'avance par la poste qui était celle qui a été proposée et appuyée...

Martin Corbeil MAG: faire un amendement à la proposition : envoyer par la poste pour ceux qui vont venir ici à l'assemblée générale qui n'ont pas de courriel et ceux qui ont un courriel, là, ce serait d'envoyer par courriel pour ceux qui vont venir ici à l'assemblée générale.

Lucie Bastien : il y avait soixante-dix personnes inscrites, enregistrées et tamponnées qui devraient être ici ce matin...

Sylvie Lalonde MAG: c'est ça, il fait beau, c'est l'été... moi ça ne me dérange pas d'être ici jusqu'à quatre heures mais il y en a que ça dérange...

Lucie Bastien : Sylvie, tu es hors d'ordre d'ordre, si éventuellement tu veux remettre en question la durée de l'assemblée ça fera partie d'une autre proposition.

Marie-Christine Latte : donc la proposition serait que les procès-verbaux de l'assemblée générale annuelle soient disponibles à l'avance. On va envoyer par la poste à ceux qui n'ont pas de courriel et les gens pourraient aussi venir en personne chercher au local (ou par courriel sur demande au membre qui souhaite l'avoir).

Lucie Bégin MAG : je trouve que ça fait une proposition compliquée à voter, parce que il y a comme trois affaires... dans le fond la proposition c'est qu'on le lise pas à l'assemblée, le p.v., c'est pour ça qu'ils veulent le recevoir avant... alors que moi je suis contre qu'on le lise pas à l'assemblée parce que je trouve que c'est plus facile comme ça.

Sylvie Tanguay MAG : Oui, pour quelqu'un qui sait pas lire, ça fait dur. Si on le lit pas ensemble, on comprend

pas.

Lucie Bastien : Martin, c'est important de jaser. On a jusqu'à quatre heures mais on vient de passer un sacré bout de temps à discuter. On serait rendu au point suivant. On peut voter les propositions une par une et Lucie (Bégin) a raison. Si on s'entendait que ceux qui veulent le p.v. viennent le chercher au local ? Le p.v. est prêt rapidement après les Fêtes. Ceux qui le veulent pourraient venir le chercher. Par ailleurs, il faut tenir compte aussi du fait qu'il y a des gens qui ont de la difficulté à lire ou ne savent pas lire. Il faudra, si on pense collectivement, prévoir quand même un moment pour le lire ensemble. Je ne sais pas si ça conviendrait... si tu veux que ta proposition soit votée, on va la voter, mais Lucie (Bégin) a raison, à moins que tu proposes un amendement et qu'il soit appuyé, qu'on discute, qu'on vote ton amendement puis qu'après il soit inclus ou pas dans la proposition...

Sylvie Lalonde MAG : s'il veut lire, c'est son loisir à lui mais je trouve que ça doit être lu en assemblée parce qu'il y a des erreurs, des fois il y a des erreurs de noms... il y a des irrégularités et tout ça doit faire partie de l'assemblée générale... ça, c'est important, le plus de transparence possible.

Martin Corbeil MAG : moi je suis capable de le lire à l'avance comme plusieurs autres mais si je m'aperçois d'avance qu'il y a des erreurs dans le procès-verbal, je le prends en note.

Lucie Bastien : on va être dû pour une pause, mais Martin et Sylvie... si vous retirez votre proposition et qu'on s'entend ? Sylvie, tu veux l'avoir par courriel, on va te l'envoyer par courriel. Martin, tu viens au local et on te le donne. Est-ce que ça conviendrait à tout le monde que ce soit à la demande du membre?

****Applaudissements****

*****Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 juin 2016 tel que présenté.**

Proposé par Lucie Montreuil MAG

Appuyé par Lucie Begin MAG

Adopté à l'unanimité

Marie-Christine Latte fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 22 septembre 2016.

Questions/ commentaire/ modifications

Sylvie Lalonde MAG : l'assemblée générale extraordinaire, c'est tous les membres qui ont eu une convocation? Les maisons, sont séparées ou c'est tout ensemble?

Marie-Christine Latte : c'était toutes les membres des deux maisons qui avaient été convoquées, c'est juste que l'assemblée a eu lieu physiquement dans le local MJC.

Sylvie Lalonde MAG : je ne me souviens pas d'avoir été convoquée.

Marie-Christine Latte : les appels ont été faits.

Sylvie Lalonde MAG : ça marche mal mon téléphone, j'aimerais ça que vous m'envoyez ça en courriel...

Marie-Christine Latte : pour les gens qui étaient présents, est-ce que il y a des ajouts, retraits, commentaires?

*****Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du 22 septembre 2016 tel que présenté.**

Proposé par Danielle Charron MAG

Appuyé par Pierre Provençal MJC

Adopté à l'unanimité

2. États financiers

2.1. Lecture et adoption des états financiers 2016-2017 fait par la firme comptable Jocelyne Loiselle Inc.

Marie-Christine Latte fait la lecture du texte, aux pages 9 et 10 du document d'accompagnement.

Lucie Bastien : on a tenté vraiment d'enranger de l'argent parce qu'on souhaiterait, l'année prochaine, récupérer la cinquième salariée de l'Organisation. Au niveau des cas d'aide sociale, c'est beaucoup plus lourd. On passe beaucoup plus de temps sur les cas, les agents connaissent mal la loi. Eux-autres sont victimes des coupures; ils ont beaucoup plus de cas.

Pierre Provençal MJC : l'électricité, les assurances, ces affaires là, par rapport aux dégâts qui avaient causé des dépenses d'extra, est-ce que ça rentre en partie et est réclamé au propriétaire?

Lucie Bastien : on a retenu son compte de taxes. On a dit : tu ré pares. Donc, les dépenses qu'on a engagées pour les réparations, il nous a fait un chèque de remboursement.

Marie-Christine Latte : on a fait une liste exhaustive de tout ce qu'on a perdu. On a tout noté, avec les dommages et on a fourni la liste au proprio et il a payé. On se rappelle que c'était pas la première fois, qu'on ramassait de la flotte partout.

Pierre Provençal MJC : fait que ça a causé des dépenses extra, c'est pas marqué, ça, ici?

Lucie Bastien : les dépenses sont là, mais on a été remboursé.

Charles Rainville MJC : dans quel état que l'OPDS est aujourd'hui? C'est bon quand on adopte quelque chose de l'avoir vu avant.

Marie-Christine Latte : les états financiers complets sont disponibles.

Martin Corbeil MAG : par rapport aux honoraires professionnels, qu'est ce qui a fait qu'il a eu un changement comme ça de quatre mille dollars à mille dollars?

Lucie Bastien : C'est parce qu'en 2016, il y avait un compte (de la comptable) qui datait depuis plusieurs années qu'on n'avait pas payé. En 2016, on a vraiment fait année après année dans nos finances pour vérifier et on ne l'avait pas payé. On l'a donc payé à la comptable

Martin Corbeil MAG : les assurances, taxes et permis là, c'est quoi qui fait qu'il y a eu 2500 \$ de différence? Est-ce que les assurances ont augmenté en 2017?

Lucie Bastien : non, elles ont descendu.

Marie-Christine Latte : il y a une taxe qu'on doit payer parce qu'on est sur une rue commerciale et on en a obtenu le remboursement mais il y a fallu aller à la commission municipale. La taxe a été payée avant le 31 mars 2017 et on vient tout juste d'en obtenir le remboursement.

Martin Corbeil MAG : c'est quoi, « projet action » ?

Marie-Christine Latte : ce sont les coûts qu'on engendre pour la manif, louer un bus par exemple, le matériel pour l'assemblée générale, le matériel qu'on achète pour certaines activités, pour les comités ou autres.

Lucie Bastien : aussi, les photocopies des lois pour les formations...

Martin Corbeil MAG : les salaires et vacances, pourriez-vous les décortiquer un peu ?

Marie Christine Latte : nos vacances sont payées du mois de septembre au mois d'août. Le calcul de vacances commence en septembre. Quand on arrive à ce moment-ci de l'année, on ne les a pas prises parce qu'on les prend au mois d'août.

***Il est proposé d'adopter les états financiers 2016-2017 fait par la firme comptable Jocelyne Loiselle Inc tel que présenté.

Proposé par Flora Martinez MAG

Appuyé par Pierre Provençal MJC

Adopté à l'unanimité

2.2. Reconduction du mandat de la firme comptable Jocelyne Loiselle Inc pour 2018-2019

Questions/ commentaires :

Sylvie Lalonde MJC : j'aimerais savoir de quelle façon, parce que je ne pensais pas qu'il y avait autant de fraude dans les organismes communautaires, mais il y en a beaucoup, j'aimerais savoir de quelle façon elle vérifie les pièces?

Lucie Bastien : elle les identifie avant, puis, elle récupère toutes nos finances. Les finances sont faites en local ensuite les gens se réunissent en comités et tous les pièces sont vérifiées une à une.

Thérèse Montreuil MJC : je propose que la comptable vienne l'année prochaine.

***Il est proposé de réengager, pour l'année 2017-2018, la firme comptable Jocelyne Loiselle Inc.

Proposé par Thérèse Montreuil MJC

Appuyé par Lucie Bégin MAG

Adopté à l'unanimité

3. Animation Théâtrale

Lucie Bastien : un rappel, on a fait, cette année, pour la semaine des personnes assistées sociales, un comité d'accueil de l'assemblée annuelle des actionnaires de Bombardier. La thématique de notre manifestation était « jour de marde » pour souligner que des fois il y a des jours de marde, de misère.

Présentation de l'animation théâtrale.

Applaudissements

--Pause dîner de 12h15 à 13h15--

4. Bilans 2016-2017

4.1. Présentation, dépôt et adoption des bilans 2016-2017

Marie-Christine Latte lit le texte *Quelques éléments de réflexion sur le bilan de l'année 2016-2017.*

Questions/ commentaires :

Michel Labelle MAG : j'aimerais saluer vraiment tous les militants. La semaine de dignité des personnes assistées sociales. Par rapport à la manifestation nationale, cette année j'ai participé à la manifestation et je n'ai pas vu l'OPDS. Je demande des éclaircissements. C'est important que les organismes se tiennent ensemble.

Marie-Christine Latte : le Front commun de personnes assistées sociales organise normalement une manif pendant cette semaine-là, l'OPDS aussi en organise une. On serait contente que l'ensemble de groupes viennent, mais cette année il y a eu un problème de date et les groupes logements étaient en congrès le jour de l'action de l'OPDS.

Gino Messier MAG : on a de la misère à se mobiliser et ce n'est pas juste l'OPDS, à l'ADDS c'est la même affaire. Le gouvernement attaque depuis des années ceux qui s'occupent des droits collectifs des personnes, particulièrement ceux qui sont assistés sociaux.

Pierre Provençal MJC : le manque de logement sociaux : comme référence d'autres pays comme la Finlande, la Suède, des pays scandinaves. On est quasiment un pays scandinave. Plus de 65% de la population est dans des logements sociaux dans ces pays là... les abris fiscaux devraient être revenus à nous.

Jean-Maurice Demers MAG : il ne faut pas oublier que la lutte est idéologique. L'État du Québec ne manque pas d'argent mais l'argent qu'il y a est gaspillé. Notre pire ennemi, au gouvernement, c'est l'idéologie de Couillard... ça va bien plus loin que le pourquoi de notre manif.

Irène Goupil MJC : dernièrement, j'ai entendu dire qu'il y a des aînés qui sont appauvris... il y a encore des causes à défendre ; la santé, le gouvernement dit qu'il donne plus, mais il prend tout.

Murielle Turpin MAG : ça fait longtemps que je milite, il faut se battre ensemble. Moi je suis convaincue qu'il y a quelque chose à faire ; il faut pas leur laisser faire ce qu'ils veulent. À l'OPDS on est ensemble, on se tient, s'il y a quelque chose qui arrive, mais c'est rare. Je conseille fortement d'aller dans la rue les écoeurer.

Lucie Bastien lit le texte « *Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux* ».

Jean-Maurice Desmers MAG : le fait de dire que nous manquons de vocabulaire, que nous sommes vulgaires, c'est uniquement pour nous faire taire.

Gino Messier MAG : on ne remercie pas assez souvent ceux qui nous encouragent à se mobiliser. Merci !

***Il est proposé d'adopter les bilans 2016-2017 de l'OPDS-RM.

Proposé par Sylvie Lalonde MAG

Appuyé par Pierre Provençal MJC

Adopté à l'unanimité

5. Statuts et règlements de l'OPDS-RM

5.1. Projet-pilote proposé par le conseil d'administration

a) Marie-Christine Latte présente le schéma du conseil d'administration de l'OPDS-RM tel que recommandé par le conseil d'administration de l'OPDS-RM tenu le 19 juin 2017.

Questions/ commentaires :

Sylvie Lalonde MAG : ça veut dire que la personne est à la fois sur le C. A. et à la fois payée?

Marie-Christine Latte : elle n'est pas payée pour être au C. A. Elle est payée par l'Organisation pour assumer des tâches de coordination mais elle est déléguée au conseil d'administration.

Martin Corbeil MAG : la militante salariée serait quelqu'un qui a déjà un salaire à l'OPDS?

Marie-Christine Latte : pour l'instant, c'est moi qui est la secrétaire au conseil d'administration. Dans le fond, j'ai un salaire de l'OPDS pour l'année, mais je ne suis pas payée en plus quand je suis au C.A.

Martins Corbeil MAG : mais tu as quand même un salaire de l'OPDS pour être au C.A. ?

Marie-Christine Latte : non, j'ai un salaire pour faire de la coordination et lorsque je suis déléguée au C.A., je prends les notes. Si le C.A. tombe dans les journées où on est ouvert, oui je suis payée pour ma journée de 9h30 à 16 heures. Je ne suis pas payée pour ce qui excède le reste, si je corrige le procès-verbal ou prépare les documents le soir, la fin de semaine, par exemple. Je suis bénévole aussi pour certaines choses. Si le C.A tombe un vendredi, je ne serai pas payée pour y être, je serai là comme bénévole.

Martin Corbeil MAG : je comprends ce que tu dis mais quand on est sur un C.A, habituellement c'est bénévole.

Marie-Christine Latte : oui, mais les heures supplémentaires à l'OPDS ne sont pas payées. La portion de notre salaire qui est payé par le C.A., en termes d'heures bénévoles, dans le cas de salariées, c'est certain que ça excède les cinq journées de rencontre du C.A. par année.

Maryse Conti : toutes les semaines, Marie-Christine et Lucie sont rentrées les vendredis, sans compter les soirs, les samedis et dimanches qu'elles ont donnés à l'Organisation, qui ne sont pas comptés dans leur salaires. Fait qu'on dépasse largement les 32 heures semaines. C'est 60 heures par semaine qu'elles font. Ces 30 heures supplémentaires ne sont pas comptabilisées en salaire. Quand même qu'elles prendraient une journée par 2 ou 3 mois pour être au C.A., elles ont donné largement en temps bénévole durant l'année. Tout le temps qu'elles donnent compense pour cette journée là.

Martin Corbeil MAG : je trouve que ça répond à ma question.

Sylvie Lalonde MAG : toi Marie-Christine, toi tu es membre du C.A. C'est pas du conflit d'intérêt ça?

Marie-Christine Latte : s'il y a quelque chose qui concerne le contrat de travail, par exemple, les salariées se retirent systématiquement de la discussion.

Sylvie Lalonde MAG : c'est sûr que vous faites beaucoup de travail, mais pour quelle raison c'est pas un membre ? J'ai vu ça ailleurs et je trouve que ça fait du conflit d'intérêt. Je suis un petit peu inconfortable avec ça car je considère que ça devrait être des membres à l'extérieur des salariées.

Marie-Christine Latte : pendant longtemps il n'y a pas eu de C.A. à l'OPDS. Puis, il y en a eu un de mis sur pied, ça été des exigences des bailleurs de fonds. La composition du C.A. a été faite à l'époque de façon à ce que chacun des groupes à l'OPDS soit représenté. Les militantes, bénévoles ou salariées, ainsi que les membres actives, sont partie prenante importante de l'Organisation. Il y a une voix sur huit attribuée aux militantes salariées.

Flora Martinez MAG : merci à vous parce qu'il y a beaucoup d'organismes dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve qui donnent beaucoup de priorité au monde qui vient de l'extérieur des organismes, qui ne connaît rien du fonctionnement des organismes. À l'OPDS on connaît nos membres et on connaît la mission de l'OPDS. C'est pas un monsieur qui vient d'une compagnie qui ne connaît rien de nous qui décide à notre place.

Lucie Bastien : pour reprendre ce que Flora a dit, souvent il y a du monde de l'extérieur qui dans des C.A. et qui sont complètement déconnecté de la réalité que les membres du groupe vivent.

***Il est proposé d'adopter le projet-pilote proposé par le conseil d'administration tel que présenté.

Proposé par Victoria Thibodeau MAG

Appuyé par Lise Laforest MJC

Adopté à l'unanimité

b) Marie-Christine Latte explique en quoi consiste le deuxième projet-pilote de tirage pour la manif-action.

Questions/ commentaires :

Sylvie Lalonde MAG : c'est quand ça la manif-action?

Marie-Christine Latte : c'était le 11 mai. C'est la manif-action que l'OPDS organise à chaque année.

Sylvie Lalonde MAG: moi je n'étais pas avisée. Je trouve que, en tant que membre, je dois être avisée. Je ne peux pas participer à quelque chose si je ne suis pas avisée.

Lucie Bastien : on va discuter la proposition, on va d'abord attendre qu'elle soit proposée et appuyée pour discuter. À chaque fois qu'il y a une action ou une activité les membres sont appelées. Je pense que Murielle est en mesure de témoigner. S'il y a un répondeur, le message est laissé sur le répondeur.

Sylvie Lalonde MAG : pourquoi que ce n'est pas un tirage pour toutes les membres?

Marie-Christine Latte : il y a déjà un tirage pour toutes les membres. L'idée c'est de faire un projet-pilote avec un tirage supplémentaire cette année.

Lise Laforest MJC : moi en tant que militante, on fait le téléphone et même on rappelle...toutes les excuses sont bonnes parfois et puis le jour même il n'y a personne. Ça c'est décevant ! Toute l'année, on se prépare, puis le téléphone, soit ça répond pas, soit le monde déménage. Je souhaiterais que les autres coopèrent aussi. Nous autres, on est pas fautif là-dedans.

Sylvie Tanguay MAG : le tirage c'est pour quelqu'un qui fait la manif, c'est ça?

Marie-Christine Latte : pour l'instant, il y a un tirage qui existe à l'OPDS. On fait tirer quatre fois 25\$, deux par local. Chaque membre a le droit d'un coupon de tirage d'office, et un coupon de plus pour chaque participation à une activité pendant l'année. Le tirage aura lieu si l'OPDS n'est pas déficitaire, comme cette année. L'idée c'est de faire un tirage de plus pour ceux qui ont participé à la manif de l'OPDS. C'est plus un incitatif.

Maryse Conti : une forme de remerciement, d'encouragement.

Martin Corbeil MAG : juste pour dire que Murielle fait un excellent travail au téléphone. En plus, j'ai déjà été appelé par Murielle, par Marlon et Marie. Je suis bien content du travail qu'elles font et j'apprécie ton appel. Les membres, il faut qu'ils prennent l'initiative d'eux-mêmes d'appeler le local pour savoir ce qui se passe. Je suis d'accord pour l'initiative du tirage de 100\$. C'est une belle initiative, je trouve qu'on encourage les membres à participer, entre autres à l'activité de manif-action.

Gino Messier MAG : le but derrière, ça dans le fond, c'est juste pour encourager les membres à participer à la grande manifestation?

Maryse Conti : oui.

Sylvie Lalonde MAG : je pense que les militants sont ciblées par la police, je considère que ça devrait être enlevé car il y a des gens qui ne sont pas confortables avec les manifestations, il y a des gens qui ne peuvent pas manifester et ça inclut toute une portion de membres et eux ne sont pas à l'aise de manifester. Je trouve que ça exclut un bon nombre de membres.

Lanouse Dessalines MJC : on appelle plein de membres, on fait le ménage dans la liste de membres et la

majorité n'appelle par pour donner leurs nouvelles coordonnées.

Flora Martinez MAG : l'OPDS fait des sondages, c'est quelle manifestation que vous pouvez pas participer et pourquoi? Moi, la seule manifestation que je n'aime pas aller, c'est celle du 1er mai.

Victoria Thibodeau MAG : je remercie les personnes qui appellent chez moi et même si Murielle savait que je n'étais pas en forme, elle me faisait quand même une invitation. J'aimerais profondément y participer, mais je ne peux pas à cause de ma santé. Merci infiniment à ceux qu'y vont, parce qu'ils sont là pour moi et luttent pour moi même si moi je ne peux pas être là en personne.

***Il est proposé d'adopter le projet-pilote proposé par le conseil d'administration tel que présenté.

Proposé par Jocelyne Côté MAG

Appuyé par Irène Goupil MJC

Adopté à l'unanimité

6. Plan d'action 2017-2018

6.1. Présentation du plan d'action pour l'année 2017-2018.

Marie-Christine Latte lit le plan d'action 2017-2018

Questions/ commentaires :

Martin Corbeil MAG : pour le revenu de citoyenneté, je vois que dans les résultats attendus on ne parle pas d'Internet, de le diffuser sur Internet par le biais du site web.

Lucie Bastien : notre site web n'est pas à jour. C'est plus par *Facebook* qu'on va le faire. On va tenter d'activer la question du revenu de citoyenneté.

6.2 Adoption du plan d'action 2017-2018.

***Il est proposé d'adopter le plan d'action 2017-2018 de l'OPDS-RM tel que présenté.

Proposé par Nicole Moreau MAG

Appuyé par Jean-Maurice Desmers MAG

Adopté à l'unanimité

7. Élections au Conseil d'administration pour l'année 2017-2018

7.1 Explication du mandat des actives au Conseil d'administration.

Marie-Christine Latte lit les explications (voir dans le document d'accompagnement).

Questions/ commentaires :

Lanouse Dessalines MJC : j'aimerais qu'à l'avenir on le fasse plus tôt car il y a plusieurs membres qui sont partis.

Candidature	Proposé par	Appuyé par	Accepte sa mise en candidature
Flora Martinez MAG	Chantale Robillard	Nicole Moreau	Oui
Marie Vania François MAG	Lucie Bastien	Jocelyne Côté	Oui
Jean-Maurice Desmers MAG	Flora Martinez	Maryse Conti	Oui

Irène Goupil MJC	Lise Laforest	Maryse Conti	Oui
Lucie Montreuil MAG	Murielle Turpin	Pierre Provençal	Oui
César Llerena MJC	Marie-Christine Latte	Rolande Boyer	Oui

7.2 Élection des quatre membres actives au Conseil d'administration.

Seulement deux candidates de la Maison Marie-Jeanne Corbeil ont été proposées, donc elles sont élues par acclamation. Pour les militantes de la Maison Aline Gendron, le dépouillement des votes a été effectué par Marie-Christine Latte, Maryse Conti et Raymond Bélanger.

7.3 Résultats des élections.

Les membres actives de la Maison Aline Gendron qui siégeront au C.A. 2017-2018 de l'OPDS sont :

- Flora Martinez
- Marie Vania François

Les membres actives de la Maison Marie-Jeanne-Corbeil qui siégeront au C.A. 2017-2018 de l'OPDS sont :

- César Llerena
- Irène Goupil

7.4 Entérinement des membres du Conseil d'administration.

Le conseil d'administration 2017-2018 de l'OPDS-RM sera composé de :

- Lise Laforest, présidente
- Murielle Turpin, vice-présidente
- Marlon Eldon Martins, trésorière
- Marie-Christine Latte, secrétaire
- Marie Vania François, administratrice
- Irène Goupil, administratrice
- Flora Martinez, administratrice
- César Llerena, administratrice
- Lucie Bastien, administratrice

***Il est proposé d'entériner le conseil d'administration 2017-2018 de l'OPDS tel que présenté.

- Proposé par Nicole Moreau MAG
- Appuyé par Normand Lapointe MJC
- Adopté à l'unanimité

8. Varia

Marie-Christine Latte nous souhaite de bonnes vacances et indique que les locaux seront fermés au mois d'août. De plus, étant donné la situation actuelle de l'OPDS, il n'aura pas d'activités ni de nouveaux dossier ou rendez-vous d'aide sociale pour le mois de juillet, qui sera consacré particulièrement aux démarches d'aide sociale et rendez-vous pour les cas d'aide sociale déjà en cours, fort nombreux.

9. Tirage et mot de la fin.

Les quatre prix de 25 \$ pour le tirage des membres ont été gagnés par Christopher Pichon MAG, Marie Vania François MAG, Rolande Boyer MJC et Adel Khader MJC. Félicitations!

9.1. Tirage des boîtes de poulets

Les boîtes-repas d'extra ont été gagnées par Chantale Robillard, Nicole Moreau, André-Guy Charron et Marie Vania François.

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé de lever l'assemblée à 16h35
Proposé par Victoria Thibodeau MAG
Appuyée par Rollande Boyer MJC
Adopté à l'unanimité.

Note : Ce procès-verbal sera adopté à la prochaine assemblée générale annuelle en 2018. Je certifie qu'il est conforme à la teneur de l'assemblée générale du jeudi 22 juin 2017.

Murielle Turpin
Vice-présidente de l'OPDS-RM